
APPUYER LA DÉFINITION DES SECTEURS DE COLLÈGE À PARTIR DE CRITÈRES STATISTIQUES

Fabrice MURAT

MEN-Depp, sous-direction des évaluations et de la performance scolaire

fabrice.murat@education.gouv.fr

Mots-clés : zonages, classification, ségrégation scolaire

Résumé

La sectorisation des collèges affecte chaque élève à un collège public, compte tenu de son lieu de résidence. Il s'agit d'un zonage administratif, susceptible d'évoluer d'une année sur l'autre. Cette redéfinition prend en compte, notamment, la démographie des élèves ainsi que le souhait de réduire la distance entre leurs lieux de résidence et de scolarisation. Elle peut également inclure la volonté de diminuer les écarts de composition sociale entre les secteurs ainsi constitués, c'est-à-dire un objectif de mixité sociale.

Ce mode de fonctionnement invite tout d'abord à s'interroger sur les critères statistiques et les méthodes d'optimisation qui peuvent être mobilisés pour appuyer la construction, ou la redéfinition, des secteurs de collège. Cette interrogation rejoint plusieurs travaux sur la construction de périmètres administratifs ou de zonages, dont certains ont été présentés lors de précédentes Journées de Méthodologie Statistique (voir par exemple Christine et Isnard, 2012). Le premier objectif de cette contribution est ainsi de présenter la façon dont certaines de ces méthodes peuvent être adaptées à la problématique de construction de secteurs de collège. Par exemple, elles peuvent tenir compte de l'implantation des collèges existants, ou bien relâcher cette contrainte, en définissant alors quelle serait la localisation « optimale » des collèges compte tenu des lieux de résidence des élèves. Dans d'autres variantes, nous intégrons la possibilité de définir un secteur « multi-collège », c'est-à-dire où deux élèves y résidant peuvent être affectés à un collège différent, selon des critères fixés.

Par ailleurs, outre leur intérêt en termes de pilotage, ces méthodes peuvent être mobilisées à des fins d'étude de la ségrégation au collège. Plusieurs travaux récents consacrés à la ségrégation mettent en avant la composante « résidentielle » de la ségrégation, c'est-à-dire la façon dont le regroupement de familles de milieux sociaux proches, dans un même quartier, se répercute dans la composition sociale des collèges qui y sont implantés (Ly et Riegert, 2015 ; Givord *et alii*, 2016 ; Cadoret, 2017). Le second objectif de cette contribution est ainsi d'illustrer comment la définition de secteurs « fictifs » qui vient d'être décrite peut aider, à partir des unités ainsi constituées, à décrire et mesurer la ségrégation résidentielle de ces familles, en faisant abstraction des périmètres administratifs déjà existants.

L'agglomération urbaine étudiée, avec une dizaine de secteurs entre 500 et 1 500 élèves, une ségrégation résidentielle souvent non négligeable, se prête bien à ce type de méthode. Il est alors possible de dégager des marges de manœuvre pour améliorer la mixité sociale à l'école, même si des contraintes fines, notamment géographiques, doivent être prises en considération.

Bibliographie

- [1] Cadoret A. (2017), « La mixité sociale des collèges de Clermont-Ferrand », *Géographie de l'école*, MENESR-DEPP, p. 96-105.
- [2] Christine M. et Isnard M. (2012), « Agrégation optimale sous contrainte de contiguïté : aspects théoriques et mise en œuvre avec applications à des cas pratiques », Actes des X^les Journées de Méthodologie Statistique 2012.
- [3] Givord P., Guillerme M., Monso O. et Murat F. (2016), « La ségrégation sociale entre les collèges. Quelles différences entre public et privé, aux niveaux national, académique et local ? », *Éducation & formations*, n°91, MENESR-DEPP, p. 53-76.
- [4] Ly S.-T. et Riegert A. (2015), *Mixité sociale et scolaire, ségrégation inter et intra établissement dans les collèges et lycées français*, rapport pour le conseil national d'évaluation du système scolaire.